



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV



UNIVERSITÉ DE
BORDEAUX



Invitation « Petits déjeuners / débat » Cabinet AdDen et Université Bordeaux IV

Loi ALUR, quel avenir pour la planification urbaine ?

Le vendredi 13 juin 2014, le Cabinet AdDen et le Master 2 Droit Public des Affaires de l'Université de Bordeaux IV consacrent le cinquième « Petit déjeuner / débat » à la loi ALUR.

Le *petit déjeuner / débat* est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale au sein des locaux de l'université Bordeaux IV.

Le prochain petit déjeuner sera consacré à la loi ALUR et notamment aux articles 126 et suivants de la loi relatifs à la modernisation des documents de planification et d'urbanisme.

En effet, après de nombreux débats, les nouvelles dispositions relatives à la planification urbaine ont enfin été adoptées à l'occasion du vote de la loi ALUR. Comment s'opérera la clarification de la hiérarchie des normes ? A quelle date sera prévue la caducité des POS ? *Quid* du transfert de la compétence PLU aux EPCI ? Comment s'organiser le sursis à statuer en cas de contentieux affectant des PLU, des SCOT ou des cartes communales ? Quelles améliorations devraient être apportées au dispositif de PUP ?

Voici certains des sujets qui pourront être abordés lors de ce petit-déjeuner auquel nous vous convions :

Date et horaire :
Vendredi 13 juin 2014
8h30-9h00 : accueil et petit-déjeuner
9h00-11h00 : débat

Lieu :
Université Montesquieu Bordeaux IV
Pôle Juridique et Judiciaire
Salle 1K (1^{er} étage)
Place Pey Berland - Bordeaux

ATTENTION : nombre de places limité (réponse le 11 juin au plus tard).

Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à
Géraldine CYMER par mail à geraldine.cymer@adden.fr

Je serai présent le vendredi 13 juin 2014 de 08h30 à 12h30

OUI

NON

ENTREPRISE / ORGANISATION.....
NOM PRENOM
FONCTION
EMAIL TELEPHONE
ADRESSE.....
CODE POSTAL..... VILLE.....